

revêt : devant voyelle, à la pause et devant consonne. Il prend comme type la forme antévocalique, par exemple *siz* pour « six », *potit* pour « petit », et dans la suite chaque forme est accompagnée de son indice d'alternance. Les verbes sont désignés par le radical de l'imparfait de l'indicatif, par exemple *ét-* pour « être », *écriv-* pour « écrire ».

Il est permis de se demander si la description précise de M. Hall aboutit, comme l'indique le titre, à une vue sur la structure de la langue. Considérons, par exemple, le paragraphe 2. 13. M. Hall y énumère, en les plaçant sur le même plan, les divers modes de formation du pluriel des noms et, parmi eux, l'identité du singulier et du pluriel. Il ne dit pas que l'immense majorité des noms français est dépourvue de caractéristique du pluriel. La notion de nombre (en dehors des cas de liaison et, en particulier, de la liaison remarquable du substantif à l'adjectif postposé, qui ne s'effectue qu'au pluriel, même lorsque le substantif est terminé au singulier par -s) n'est marquée que par le déterminatif. La situation avec l'article défini est exactement l'inverse de celle de l'anglais : comparer *the soldier*, *the soldiers* avec *le soldat*, *les soldats* (avec un -s purement orthographique).

Le chapitre sur les suffixes et les préfixes n'était pas indispensable, le français n'ayant aucune formation suffixale ou préfixale véritablement « ouverte », pas même celle des adverbés en -ment. De toute façon on ne perçoit plus d'élément préfixé dans *ainé*, quoique issu de *ains-né* (p. 41). La forme *amphis* du préfixe *amphi* ne se trouve que dans *amphibène*, qui a été emprunté tel quel au grec.

G. GOUGENHEIM.

EDITIONS DE TEXTES

Les Epîtres de l'amant vert, de Jean Lemaire de Belges, éditées par Jean FRAPPIN, professeur à l'Université de Strasbourg (aujourd'hui : de Paris); *Le Printemps et L'Hécatombe à Diane*, d'Agrippa d'Aubigné, édités par B. Gagnebin ; — petits 8°, 103 et 167 p., collection des *Textes littéraires français*, 1948, Lille (Giard) et Genève (Droz).

Je suis bien en retard pour signaler à nos lecteurs ces deux excellentes éditions, élégamment présentées et qui seront particulièrement utiles aux étudiants comme aux professeurs : les auteurs du xv^e siècle, dont on admire de plus en plus la richesse, à mesure qu'on les remet au jour, sont encore pleins d'embûches pour les novices, qui ont besoin d'un bon guide. Ils n'en trouveront pas de meilleur que M. Frappier : celui-ci, dans une introduction très nourrie, montre

l'importance de Lemaire de Belges, aujourd'hui injustement méconnu, mais qui mérite de figurer parmi les grands précurseurs de la Renaissance. On remarquera en particulier les pages consacrées (XLII-XLV) à la langue et à la versification de l'auteur (qui affectionnait notamment les adjectifs en -in : *colubrin*, *saphirin*, *zéphirin*... premier indice de l'enrichissement lexicologique recherché par la Pléiade dans les ressources du français). — Parmi les notes, si utiles pour la compréhension du texte et qui constituent un important commentaire critique, je relève celle de la p. 62 sur la rime *pensé* — *en ce*, exceptionnelle chez l'auteur, mais qui montre le désir de Lemaire de chercher une solution pour *ce* placé en rime : un poète soucieux du rythme ne pouvait plus l'employer suivant l'ancien type *promesse* — *jamais ce*, qui comptait une voyelle tonique (*ce*) comme atone. L'essai curieux de Lemaire, qui accouplait deux voyelles de timbre différent (*é*, *œ*), était une mauvaise rime pour l'œil, qui ne devait pas trouver d'imitateurs.

Il ne pouvait être question, à l'occasion de deux textes, de faire une étude d'ensemble sur un auteur aussi important et aussi connu que d'Aubigné. L'introduction de M. Gagnebin se borne à situer *Le Printemps* et *L'Hécatombe* dans la jeunesse agitée du poète, avec les éclaircissements nécessaires et des citations pertinentes ; un appendice donne des précisions sur les manuscrits et l'établissement du texte. Un commentaire comme le précédent aurait été le bienvenu.

ALBERT DAUZAT.

DIALECTOLOGIE ET FRANÇAIS REGIONAL

Th. LALANNE, *L'indépendance des aires linguistiques en Gascogne maritime*, 2 fascicules ronéotypés, in-8°, 64-XIII ; 112 pages ; 266 cartes ; 1949-1950. Chez l'auteur, à Saint-Vincent-de-Paul (Landes). Chaque atlas 200 fr. (400 fr. l'exemplaire numéroté avec cartes coloriées).

Nous avions annoncé (*Fr. mod.*, avril 1949, 102) la publication du premier fascicule de cet important travail, qui comprenait des cartes lexicologiques et phonétiques (vocalisme) ; le second, qui a paru récemment, complète les cartes phonétiques (consonantisme) avec un certain nombre de cartes grammaticales. L'auteur, qui est un de nos meilleurs enquêteurs de l'Atlas linguistique gascon, a voulu dégager les résultats généraux de ses enquêtes, en commentant les cartes et en tirant des conclusions.

Ce qui fait l'originalité de ce travail, c'est que M. l'abbé Lalanne a appliqué à la dialectologie le principe de la « table rase » de Descartes. Venu tard à cette science — à l'occasion des enquêtes de

l'Atlas — l'auteur, dégagé de toute préparation livresque et de toute idée préconçue, a voulu tenir compte uniquement de ses observations, en laissant parler les faits. Observateur pénétrant, d'une grande finesse, et remarquable analyste de la psychologie comme de la phonétique, il a, en outre, le grand avantage d'être Gascon et de posséder à merveille son dialecte, ainsi que plusieurs langues, vivantes et anciennes : les points de comparaison ne lui font donc pas défaut, pas plus que le sens de la méthode scientifique. Une formation mathématique assez poussée lui permet, en outre, de se mouvoir à l'aise dans les statistiques et dans les graphiques (il y a là, d'ailleurs, un danger, auquel son sens psychologique lui permet, en général, d'échapper : les faits du langage sont trop complexes et trop nuancés pour pouvoir être mis facilement en formules mathématiques ; mais l'auteur reconnaît lui-même que les formules sont surtout des schémas).

L'idée générale qui se dégage des cartes et de leur interprétation, c'est qu'il n'y a pas de dialectes ni de sous-dialectes : aires lexicales ou phonétiques s'enchevêtrent à l'extrême dans un magma rebelle à toutes limites. Voilà qui nous ramène à la « tapisserie uniformément bigarrée » de Gaston Paris et aux théories de Gilliéron, qui allait jusqu'à nier l'opposition entre langue d'oïl et langue d'oc. Prudemment l'abbé Lalanne déclare qu'il n'applique ses conclusions qu'à la région qu'il a observée ; il est probable que l'exploration du Libournais et de ses confins, où les faits se présentent tout autrement, l'amènera à des conclusions régionales différentes.

Il existe bien des dialectes, caractérisés chacun par un ensemble de traits linguistiques, mais dont presque aucun ne lui est propre et qui s'enchevêtrent plus ou moins sur le territoire. Quant à leurs confins, ils se présentent de façon extrêmement variable suivant les contrées : il suffit de regarder les cartes phonétiques dressées par Gauthat ou Gilliéron (Suisse romande) et par Mgr Gardette (Forez) pour voir que les limites phonétiques, tantôt se serrent en faisceaux étroits sur les confins du dialecte, tantôt s'ouvrent en éventail (p. ex. : au sud du Forez, à l'est de Lyon, etc.). Il y a des zones intermédiaires immenses et infiniment bigarrées, par exemple entre la Bourgogne et le provençal ; il y a des zones intermédiaires étroites, comme le « croissant » de Ronjat entre parlers d'oïl et d'oc au nord et nord-ouest du Massif Central ; il y a des cassures comme entre la basse Auvergne et le Forez — au nord du gascon, — et surtout entre gascon et saintongeais, séparés par la Gironde.

L'abbé Lalanne est tombé sur une région brouillée au maximum : les Landes. Il ne croit pas à l'influence des centres directeurs, qui n'ont guère eu l'occasion de manifester ici leur influence : Dax et Mont-de-Marsan manquaient de force de rayonnement. Il n'en a pas été de même, à mon sens, pour Bordeaux : des faits qu'on ne trouve

que dans la Gironde du Nord, en particulier dans le Médoc, s'expliquent par l'action de Bordeaux qui a pu, en particulier, transmettre des influences francisantes, notamment pour le *j* initial, qui doit remplacer un ancien *y*, et le *g* de *garda* substitué à *warda* (II, 10 et 54).

L'opposition entre dialectes ou groupes de parlers n'est pas fonction du nombre des limites qui les séparent, mais de l'importance de ces limites. Trois faits phonétiques suffisent à donner au gascon une individualité remarquable : le changement de *f* initial en *h*, la chute de *n* intervocalique et le traitement spécial de *ll* latin (*bellum*, *bêt* ; *bella*, *bèra*) : car ces faits transforment complètement l'aspect de la langue et affectent un très grand nombre de mots. Ce dernier fait est capital : le passage de *é* à *œ*, qui porte sur des milliers de mots, suffit pour caractériser deux groupes dialectaux dans les Landes : parler clair et parler noir. Les indigènes ne s'y trompent pas.

Ajoutons que les limites sont d'autant plus nettes qu'elles portent sur un plus grand nombre de mots. Il est facile de tracer entre la Gironde et le Rhône les limites *kanta-tsanta* (*tchanta*) ou *testo-tèto* (*teito*). Au contraire, le traitement du *d* intervocalique latin, qui porte sur peu de mots (et, par surcroît, sur des formes verbales et des féminins, sujets aux actions analogiques) offre la plus grande irrégularité, par exemple dans le Puy-de-Dôme, où l'on trouve des faits de chute à l'extrême sud et des *z* à l'extrême nord (1).

C'est un mérite des bons travaux de susciter les discussions et de forcer à repenser certains problèmes. Celui-ci, qui apporte une richesse considérable de documents inédits, recueillis de première main avec le maximum de garanties et reportés sur cartes, est certainement un des meilleurs que la dialectologie française ait produits depuis la guerre (2). Écrit avec verve, il est émaillé de métaphores expressives, qui renouvellent la présentation d'un sujet aride.

Albert DAUZAT.

Jean Séaux, *Le français parlé à Toulouse*, Toulouse (Privat), 1950, 8°, 132 p. (Bibl. méridionale, 1^{re} série, t. XVIII).

Volontairement l'auteur a restreint son sujet aux « particularités toulousaines s'opposant au français normal et au français populaire de Paris » (p. 11) ; il a laissé de côté ce qui est commun au français de Toulouse et au français de Paris. On regrettera que le sujet soit limité, car le français régional d'une localité est un tout, qu'il serait

(1) Voir mes *Essais de géographie linguistique*, t. II, 1928, p. 40 et la carte II.

(2) Quelques remarques de détail. — I, 25 : *tyaupi* (*coupir*) n'est pas *calcare*, mais A. Thomas, suivi par Meyer-Lübke, l'a expliqué par un croisement de *calcare* + *pisare* et une formation régressive (cf. it. *calpestare*) ; II, 30 : *cobde*, *sabde* représentent une sonorisation de *t* latin intervocalique avant la contraction.

intéressant de connaître dans son ensemble. Espérons que l'auteur complètera son travail par la suite, en signalant, en outre, pour marquer le contraste, « ce qui se dit à Paris, mais reste inusité à Toulouse. » L'étude des « vagues parties de Paris », auxquelles il fait allusion p. 10, serait à reconstituer historiquement, depuis le xviii^e siècle au moins, notamment l'élimination de *we* = *oi*, dont il est brièvement reparlé p. 23. Il faudrait rechercher aussi, pour continuer, à partir du xviii^e siècle, le chapitre d'Auguste Brun, comment le français s'est introduit à Toulouse dans les diverses couches de la population : Bordesaux a-t-il servi d'intermédiaire, comme Lyon pour Clermont, Chambéry et Genève ? l'influence des « tours de France » a-t-elle été importante pour les ouvriers ? Où allaient surtout les Toulousains ? Où faisaient-ils leur service militaire pendant les périodes où le recrutement n'était pas régional ? Y avait-il exportation... ou importation de main-d'œuvre ? etc.

La délimitation du sujet n'a pas toujours pu être strictement observée : on ne s'en plaindra pas. On observe plus d'une fois une convergence entre les évolutions françaises et occitanes.

A un autre point de vue, l'auteur aurait pu insister sur les divergences présentées par tout français régional suivant les milieux sociaux : tandis que le dialecte d'une localité est relativement homogène, un ouvrier toulousain parle un français bien différent d'un lettré toulousain, pour prendre les deux extrêmes. D'autre part, les français régionaux évoluent assez rapidement avec les générations, suivant une courbe de poursuite qui les rapproche, à plus ou moins de distance, du parisien (3). Ce fait n'a pas échappé à l'auteur, qui le signale à diverses reprises (p. 26, 101, etc.). A propos de la substitution de *r* dorsal à *r* apical, le phénomène est surtout sensible (par snobisme) chez les jeunes filles et jeunes femmes, à Toulouse et ailleurs (4).

Ces légères réserves faites, le petit livre de M. Séguy se présente comme un excellent travail, solide, complet, et qui témoigne de son sens linguistique et de ses qualités d'observation. Le décalage chronologique à Toulouse des évolutions du français central, les formes hypercorrectes, les effets combinés du substrat, de l'orthographisme et de l'hypercorrection sur la prononciation ont été bien analysés. La syntaxe met en relief les calques occitans plus ou moins soutenus par les français et ceux qui ne l'ont pas été. — Le vocabulaire fait ressortir les créations, extensions, spécialisations et déviations de sens. Le sub-

(3) A. Dauzat, *Les patois*, p. 33 et *Essai de méthodologie...*, 211 sqq.

(4) L'*r* dorsal paraît très ancien à Marseille. Un vieil organiste de Toulouse, que j'ai connu nonagénaire à Luchon en 1927, me disait que dans un vaudeville régional qu'il avait vu jouer à Toulouse avant 1850, l'acteur qui représentait un Marseillais « grasseyait » pour se donner l'« accent » de Marseille.

trat languedocien s'explique, soit par inertie, soit par carence du français quand le languedocien possède un mot qui n'a pas de correspondant en français et qui ne pourrait se rendre que par une périphrase (*glousse*, poule couveuse... ; indiquant souvent des objets régionaux : *panière*, panier carré à couvercle, fermé avec une baguette). Parfois l'équivalent existe : mais le terme du français « officiel » n'a pas pénétré à Toulouse. Dans l'ensemble, les termes locaux sont très nombreux et généralement pittoresques : classés par rubriques, ils sont regroupés à l'index dans l'ordre alphabétique. — L'ouvrage classique de Lanusse (*De l'influence du dialecte gascon...*, 1893) a été largement utilisé pour les xv^e-xvi^e siècles ainsi que le *Foexeste* d'Agrippa d'Aubigné pour le début du xvii^e siècle.

Voici quelques remarques de détail. — P. 19. La date de l'apparition de *r* dorsal à Paris est très controversée ; j'ai dit pourquoi je crois, comme Paul Passy et F. Brunot, qu'elle ne doit pas être antérieure au xviii^e siècle (5), l'évolution *perdre* > *pardre* ne pouvant se produire qu'avec *r* apical, comme nous l'avons montré, Grammont et moi. — P. 28. Je ne comprends pas que les contractions *jeudi* (*jeudi*), *plêtre*... soient appelées « mauvaises corrections ». — P. 31-32. Les résonances nasales ou palatales dans *bon*, *chanter*, sont bien indiquées, mais je ne crois pas que la voyelle soit exempte de toute nasalité : j'ai vu les appareils enregistrer de faibles nasalisations là où on ne croyait pas en entendre, même en sicilien (v. la page suivante). — P. 60. La déviation de sens d'*achalander* s'est généralisée partout, même (sinon d'abord) à Paris. — P. 70. « Noix *avare* » (dure à casser) se dit jusqu'en basse Auvergne. — P. 75. *Paillet*, « grande meule de paille », est répandu dans tout l'Ouest et sans doute ailleurs. — P. 80. « Avoir la tête comme une *oule* » (cad. lourde) : le Parisien dit : « ...comme un boisseau ». — P. 83. *Taisez-vous*, en parisien populaire, est devenu une négation expressive. — P. 85. *Enfin !* (mais sans *et*) est une formule évasive courante à Paris. — *Pastis* au figuré (95), *pissoir* (86) commencent à gagner Paris.

Souhaitons que les Toulousains gardent leur lexique imagé et même qu'ils passent à la langue générale quelques mots de bonne frappe.

A. D.

Louis MICHEL, *Le français de Carcassonne*, Montpellier, Déhan, 1950, 8°, 29 p. (extrait des *Annales de l'Institut d'études occitanes*, 1948-1949, t. I, fasc. 2 et t. II, fasc. 1).

Par une heureuse coïncidence paraissent en même temps deux bons travaux sur le français du Midi, qui complètent, sur le plan géogra-

(5) Voir mon *Histoire de la langue française*, pp. 122 et 103 ; M. Grammont, *Traité de phonétique*, p. 217.

phique, *Le français de Marseille*, d'Auguste Brun (Marseille, 1931). Nous possédons maintenant, en attendant Bordeaux, un ensemble important pour le Midi (6).

J'ai assisté à la genèse du présent travail, que je suis heureux de voir paraître. Le lexique est beaucoup moins riche que celui de M. Séguy, mais il renferme encore un assez grand nombre de régionalismes caractéristiques. La phonétique est traitée avec netteté; la syntaxe est la partie la plus fouillée.

Le sujet est présenté de façon vivante, ce qui permet de mettre en valeur certains aspects de la vie carcassonnaise. Après un regard sur les enseignes, qui montrent le caractère régional, très accusé, des noms de famille (*Artzoul, Escourrou, Cutzach, Rieupouilh*, etc.), l'analyse des jurons et exclamations pittoresques est pleine d'enseignements sur la linguistique psychologique et affective.

Dans l'ensemble, Carcassonne — on devait s'y attendre — offre un français à la fois plus archaïsant et un peu plus occitan que Toulouse. L'*e* muet est remplacé, en général, par *é* fermé (ce qui est le propre d'une certaine classe sociale à Toulouse). *Bon* est analysé « *b + o* ouvert + *o* nasal + *n* », entendez que la nasalisation commence lorsque la première partie de la voyelle est émise (ce qui corrobore ce que j'ai écrit plus haut à propos de Toulouse). L'auteur conclut justement que « le français du Midi frappe le Parisien par l'importance de ses voyelles nasalisées », mais il ajoute cette remarque, dont la finale est imprévue pour les gens du Centre et du Nord : « Les Parisiens, parodiant le français méridional, imitent mal les nasales du Midi et les prononcent à l'espagnole. » Et pourtant les Espagnols trouvent que le Parisien prononce bien mal leur langue ! Autre remarque pittoresque et pertinente sur l'*r* apical carcassonnais, qui roule, en effet, comme un gave roulant ses galets, au point de compromettre la compréhension aux oreilles d'un Français du Nord (p. 8-9). J'ajoute que M. Michel, qui a vécu longtemps à Carcassonne, est du Gard rhodanien, ce qui lui a permis sans doute de juger avec plus d'objectivité la phonétique carcassonnaise. Chaque fois qu'il l'a pu, il a noté l'extension de tel ou tel phénomène, généralement par rapport à l'Hérault ou au Gard, parfois (d'après mes indications) à l'Auvergne.

La plupart des mots du lexique se retrouvent chez M. Séguy. Toutefois quelques-uns ne doivent pas être connus à Toulouse, comme *baraquet*, *ette*, haricots verts; *boule*, bille à jouer (qui va jusqu'à

(6) Pour le Jura et la Suisse romande, nous avons le très important *Dictionnaire historique du parler neuchâtelois et suisse-romand* de W. Pierrhumbert (Neuchâtel, 1926) et *Le français régional de la Grand-Combe* de F. Boillot (Paris, Presses Universitaires, 1929).

Pézenas); *campagne*, ferme, propriété (aussi dans l'Hérault); *déjeuner-dîner-souper* au sens archaïque; *manyak*, mignon, gentil (courant en Roussillon, etc.), sans compter des termes ruraux inconnus dans une grande ville. Bien que Carcassonne ait appris le français par Toulouse, la ville a gardé une grande partie des mots qu'elle a en commun avec l'Hérault, voire le Roussillon, et qui ne possèdent pas le col de Naurouze, ride géographique insignifiante, mais qui sépare deux systèmes de cultures et deux groupes de populations, comme l'a remarqué André Siegfried sur un autre plan.

Les mêmes tournures grammaticales, à très peu près, sont enregistrées dans les deux livres. On relèvera en particulier les formules d'insistance (je vous embrasse à tous, je me suis mangé un bon poulet), l'absence du possessif (mets le chapeau), etc., mais je ne trouve pas chez Séguy (ici, p. 23) la persistance du prétérit (passé simple), si caractéristique du Midi dans la langue parlée. — A noter que la ligature « une semaine de perdue » (p. 25; Séguy, p. 46) est aussi courante à Paris (puristes à part) que dans le Midi, ainsi que la répulsion de l'inversion dans le peuple (tu viens ?).

Ces deux bons travaux se complètent et s'éclairent réciproquement.

A. D.

René CUZACQ, *Généralités sur la langue gasconne et le gascon des Landes*. Mont-de-Marsan, éd. Jean-Lacoste, 1950, 8°, 79 p.

Cette brochure, destinée au grand public, est au courant des travaux des spécialistes, y compris celui de l'abbé Lalanne analysé ci-dessus (les quelques critiques adressées ici ne sont pas toujours pertinentes : c'est un tableau exact, et sans parti pris, de l'état *actuel* du gascon occidental; tant pis s'il choque certaines conceptions qui ont leur racine dans le passé, plus que dans le présent !)

M. Cuzacq, qui a beaucoup de bon sens, fait preuve, d'ailleurs, d'une grande indépendance d'esprit vis-à-vis du félibrige, tout en reconnaissant l'importance et l'utilité de ce mouvement. Avec raison il critique (p. 13) les « chimères » d'une orthographe archaïsante qui rétablit des lettres, éliminées depuis cinq ou six siècles par la phonétique, pour tenter de rétablir une unité linguistique utopique et contraire aux faits.

Le gascon est le plus vivant de nos dialectes romans. Il a résisté à la désaffection des classes dirigeantes et il a subi moins que les autres l'influence du français. Il vivra longtemps encore, sans avoir besoin d'être enseigné à l'école primaire par des instituteurs qui le parleraient moins bien que leurs élèves.

A. D.